Accueil

Menu EnquêtesVrai ou faux Guerre en UkraineProcès Le ScouarnecSalon de l'agriculture

L'Agence du médicament confirme la grande toxicité d'antibiotiques très prescrits en France

L'ANSM publie, jeudi, deux expertises qui confirment la grande toxicité des fluoroquinolones. Il y a deux ans, franceinfo révélait que des patients victimes de ces antibiotiques avaient décidé de porter plainte au pénal pour blessures involontaires et tromperie.



Publié le 20/02/2025 13:18

Ō Temps de lecture : 5min



Des fluoroquinolones commercialisés sous les marques Ciflox, Oflocet et Tavanic (photo d'illustration). (MARTIN BUREAU / AFP)

Ils s'appellent Ciflox, Uniflox, Tavanic ou Oflocet. Ces antibiotiques, de la famille fluoroquinolones, sont encore très - trop - souvent prescrits en France pour des infections simples comme des cystites, des rhinites ou encore des diarrhées. C'est ce qui ressort de deux expertises dévoilées, jeudi 20 février, par l'Agence française du médicament (ANSM), qui confirme la grande toxicité de ces antibiotiques "très efficaces" mais aux "effets indésirables rares mais graves, invalidants, persistants et potentiellement irréversibles touchant notamment les muscles, les articulations et le système nerveux".

: à lire aussi

 $\underline{\text{Quatre questions sur les fluoroquinolones, ces antibiotiques soup} \\ \text{connés d'effets indésirables anormaux} \\$

En se basant sur des données des centres régionaux de pharmacovigilance de Paris et de Marseille, l'ANSM affirme que 736 cas d'effets secondaires graves ont été signalés entre 2017 et 2023. Or, au moins un tiers de ces patients victimes l'ont été alors que les antibiotiques leur avaient été prescrits hors autorisation de commercialisation (AMM). "C'est pourquoi nous rappelons aux professionnels de santé que ces antibiotiques ne doivent être prescrits que lorsque leur utilisation est indiquée et après avoir informé le patient des risques potentiels", indique l'ANSM à franceinfo, précisant que ces antibiotiques "ne doivent pas être utilisés dans des situations où le recours à d'autres antibiotiques est possible".

Des antibiotiques deux fois plus utilisés en France qu'en Allemagne ou en Belgique

Si l'ANSM se félicite d'une baisse des prescriptions de 50% entre 2014 et 2023. elle confirme que leur nombre reste très élevé. Avec 2.2

Flash info

Allemagne : au moins un mort et plusieurs blessés après qu'une voiture a foncé sur des passants à Mannheim

lire l'article

d'informations sur les effets délétères des fluoroquinolones. Il a lui-même été victime de neuropathies invalidantes, plusieurs années après l'arrêt de son traitement. Selon lui, le nombre de 736 cas d'effets secondaires graves "ne représente qu'une infime fraction du nombre réel de patients victimes", ce que ne dément pas l'ANSM, qui admet auprès de franceinfo que les données de pharmacovigilance ne représentent en général que 10% du nombre réel de cas.

"Ces mises en garde arrivent bien tard, il faut aller beaucoup plus loin"

Pour autant, l'ANSM ne prévoit pas à ce stade de processus de prescription renforcée. L'Agence indique que "ce dispositif n'est pas à la main de l'ANSM, mais de l'Assurance-maladie". "Compte tenu de l'ensemble de ces résultats, nous rappelons l'importance du bon usage des fluoroquinolones", précise l'Agence. "Les recommandations de la Société de pathologie infectieuse de langue française (SPILF) sur les fluoroquinolones doivent faire l'objet d'une actualisation qui sera publiée prochainement". Une communication auprès des professionnels de santé pourrait être envisagée à ce moment-là, indique à franceinfo l'Agence du médicament.

Pour Philippe Coville, interrogé sur franceinfo, "ces mises en garde arrivent bien tard, il faut aller beaucoup plus loin". Il réclame la mise en place d'une prise en charge spéciale des victimes et le lancement d'une commission d'enquête parlementaire pour "établir la responsabilité des pouvoirs publics" dans une affaire "dont les dysfonctionnements sont proches de ce qu'il s'est passé avec le Médiator".

L'association, qui assure avoir rassemblé plus de 900 témoignages de patients victimes d'effets secondaires graves, espère que la justice ouvre bientôt une information judiciaire. Au total, 60 plaintes ont été déposées auprès du Pôle de santé publique de Paris et une enquête est ouverte pour blessures involontaires et tromperie. "C'est l'antibiotique le plus toxique prescrit, ce n'est plus possible que les médecins généralistes continuent de prescrire ça à la légère. Il y a des milliers de blessés graves et ça continue de s'accumuler". Contacté, le parquet de Paris n'a pas été en mesure de nous répondre pour le moment.



Rejoignez la conversation

voir les 12 commentaires

Partager:









La Quotidienne Santé

Retrouvez tous les jours à 13h notre sélection de contenus "santé"



Votre	adresse	e-mail

s'inscrire

Découvrez nos newsletters

France Télévisions collecte votre adresse e-mail pour vous adresser la newsletter "La Quotidienne Santé". À tout moment, vous pouvez vous désinscrire via le lien en bas de ces newsletters. Pour en savoir plus, consultez notre politique de confidentialité -.

Sur le même thème